Commune de Florenville – PCDR

Réunion de CLDR - Maison de village de Fontenoille– 16 mai 2024

Présents :

Commune : Caroline Godfrin, bourgmestre & Yves Planchard, échevin.

Arbor : Jérémie Lepère & Marine Leclercq, architectes.

Impact sprl : Marjorie Lequeux, architecte.

FRW : Alexandra Thiry & Bruno Echterbille, agents de développement.

CLDR : vois liste des présences.

Ordre du jour :

1. Abords de Semois (demandes de convention) – présentation
 1.1 Aménagement Martué
 1.2 Aménagement Lacuisine
2. Extension de la maison de Fontenoille (avant-projet) –
3. Suvi des conventions
4. Divers

La réunion est introduite par Yves Planchard avec un tour de table pour présenter les nouveaux membres (invités).

1. Abords de Semois (demandes de convention)

1.1 Aménagement à Martué

Objectif du projet : La volonté est de réaliser un aménagement sobre et qualitatif qui résiste aux aléas climatiques (hiver, inondations, etc.) et de rester le plus naturel possible avec des fonctions de repos et de convivialité (s'amuser, manger…).

Accès du site : aménagement de quelques places de parking voitures & vélos avec ensuite une circulation piétonne, création d'un chemin empierré jusqu'à l'eau (être conservé pour un arrêt pour kayaks).

Convivialité : création d'un petit chemin avec deux zones abritées en bois (ouvert sur les côtés, avec une protection frontale avec orientation sud-ouest pour une protection maximale de la pluie), quelques bancs, un petit barbecue, un cheminement pour aller rechercher l'accès de l'escalier, un dernier chemin sur une petite passerelle surélevé pour aller se balader près de l'eau, le petit muret en pierre est ok pour soutenir les terres (quelques réparations ponctuelles). Aire de jeux en bois, petites plateformes rondes pour s'asseoir.

Inondations : on garde le même niveau qu'actuellement (car même en relevant, on est en zone inondable ou en zone d'aléa inondation élevé), mobilier avec pieds métalliques et bonnes accroches au sol donc on adapte le mobilier pour qu'ils tiennent le coup en cas d'inondation (acier et bois). Chemin en béton lavé.

Plateforme : pour rappel, ce site n'est pas une zone de baignade. On peut envisager une banquette avec deux niveaux de bois où on peut s'asseoir.

Débat :

- Quid des revêtements pour la plaine de jeux ? Les participants sont satisfaits de la présence d 'une plaine de jeux mais quel est le niveau de compatibilité avec le caractère inondable du site ? Le comité sera consulté ultérieurement ;
- La hauteur des arbres n'est pas un problème par rapport aux équipements de jeux de la plaine ;
- Les abris sont jugés assez grands. Pour l'auteur de projet, c'est un équipement nécessaire pour se protéger des intempéries ;
- Le mur de sécurité permet une vue mais n'est pas là pour encourager l'accès à la Semois, car ce n'est pas une zone de baignade officielle, contrairement à la plage de Lacuisine ;
- Les participants sont satisfaits du caractère qualitatif et léger des aménagements sur le site de Martué ;
- L'auteur confirme que la coexistence entre la présence d'arbres et le BBQ ne constitue pas un problème ;
- Existe-t-il une possibilité d'accès pour les riverains, notamment par le contrôle des bornes ?
- Est-ce que le bois est un matériau permanent, notamment avec le risque de crue ? Selon l'auteur, il ne faut pas oublier que les ancrages seront en métal permettant au bois de rester surélevé par rapport au sol.
- Le niveau du mur sera de 1m30, hauteur permettant de contenir les crues dans la grande majorité des cas.

⇨ La CLDR approuve la demande de convention pour la plage de Martué.

1.2 Aménagement à Lacuisine

Objectif du projet : aménager le site en tenant compte du relief existant, c'est-à-dire plage en pente naturelle et espace en surplomb qui se prête bien d'avoir d'autres fonctions.

Zone kayak

- Le kayak garde l'accès sur le côté, avec zone d'attente en gradin sous un arbre.
- Aire de baignade avec plateforme flottante et délimitation de l'aire de baignade
- Il y a de la place pour entreposer les kayaks qui sont rendus après la balade.
- Une promenade au bord de l'eau matérialise l'accès pour rejoindre le chemin de balade.
- Ne pas toucher trop au terrain naturel : juste accrocher des éléments en bois sous format plateforme sur la partie haute de la plage (herbe).
- Quelques bancs, deux espaces de tri et poubelles à l'entrée et sortie (première proposition).

Partie supérieure

- Partie supérieure : cheminement dès l'entrée pour accéder à l'aire de pique-nique ou à l'espace aménagé.
- Espace aménagé : esplanade centrale pavée qui distribue plusieurs fonctions. Il serait utile de maintenir une aire suffisante pour y installer un chapiteau.
- Terrain de sport derrière l'école (avec un module) avec deux petits bâtiments (glaces boissons et un espace sanitaire), tables de ping-pong, aire de pétanque/mölkky, aire de jeux… terrasse en surplomb par rapport à la plage, aire de pique-nique entre la terrasse et la plage. Il faudra penser à l'acheminement de l'électricité.
- Ecole et module : ajouter un petit chalet pour stocker leur matériel avec un petit vestiaire (école du dehors), à voir s'ils partagent le module sanitaire ou s'il en faut un rien que pour eux. Une autre solution pourrait être de rentrer un dossier scolaire et d'aménager un bâtiment en L sur l'avant de la cour scolaire. Cela reste dans le cadre scolaire, pas de partage et permet de fermer la cour qui est situé sur la route. Créer un accès direct sur l'arrière.
- Il existe déjà des agrès pour faire du sport, cela serait pertinent de les remettre dans l'espace polyvalent.
- Il faut être attentif aux égouts car un système de relevage sera nécessaire.
- Au niveau du terrain de sport, le gazon n'est pas la solution idéale. Il faut viser du french court (synthétique avec ajout de sable). Pour les subsides développement rural, il faudra considérer ce lieu comme un d'espace polyvalent (= subsides) plutôt que de terrain de sport (cf. Infrasport). Panneaux de basket avec un fixe et un mobile.

Passerelle pour aller chercher une vue sur la Semois.

<u>Débat</u>

- Le SI souhaiterait la présence d'un BBQ sur le site.
- Cette fiche permet de pallier à l'absence de centralité intéressante sur le village de Lacuisine et de mettre en valeur le seul lieu de baignade sir le territoire de la commune.

- Ce dossier est à envisager avec d'autres subsides si le montant s'avérait fort élevé : comme le Commissariat général au tourisme (exploitation touristique, commerces) et Infrasport (plaine de jeux).
- Au niveau du village, il est rappelé qu'il existe une salle qui mériterait d'être plus mise en valeur car son état actuel limite les utilisations potentielles.
- Au niveau des bâtiments avoisinant la zone de baignade, quid de l'école si elle souhaite s'agrandir ? La Commune y a déjà réfléchi et pense qu'ne cas d'agrandissement, cela se fera par l'avant.
- Quid de la circulation des Kayaks (plus d'éclaircissements) ?
- Quid des sanitaires avec des possibles cabines pour se changer ?
- Une réunion avec les riverains sera organisée mais après les élections communales car à partir du 1 er juin, période de prudence.
- Des participants soulignent l'amélioration qualitative de l'aménagement par rapport à celui qui a été réalisé il y a 10 ans.

⇨ La CLDR approuve la demande de convention pour la plage de Lacuisine.

2. Maison de village de Fontenoille

Extension de la maison de village de Fontenoille

Le projet consiste à rénover et agrandir la salle de village de Fontenoille pour en améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité.

Etat actuel du dossier

- Convention-faisabilité du 18 juillet 2023 ➔ 24 mois pour déposer le dossier projet (avec permis) = 18 juillet 2025
- Stade actuel : avant-projet que l'auteur doit prochainement présenter en Collège et en CLDR. Afin de respecter au mieux les délais, il faudrait que l'avant-projet soit approuvé avant l'été 2024.
- L'auteur a demandé un avis préalable à la DGO4, qui souhaite une extension avec une toiture à double versant à la place de la toiture plate prévue.
- La Commune a rencontré l'Urbanisme afin de voir quelles options sont possibles (30 janvier 2024).





Débat

- Les participants constatent que la salle actuelle conserve la même superficie, elle est agrandie de facto car certaines fonctions qui prenaient de la place sont déplacés à l'extérieur, comme le bar, le rangement, etc.
- Est-il possible de réduire la distance entre la salle et le bar afin de faciliter la circulation ?
- Qui de l'égouttage et des travaux sur les canalisations. Yves Planchard rappelle qu'une endoscopie a été faite récemment sur le village.
- Le choix de poser du gravier est-il judicieux, surtout pour faciliter le déplacement de personnes à mobilité réduite ?
- Parking : retirer l'aménagement pétanque mais pose de la dolomie en conservant la remise à niveau.
- Suppression des pavés-bétons à l'arrière du bâtiment.
- Important d'identifier l'espace vélo mais ne pas mettre de rack à vélo dans un premier temps.

Suivi : nécessité d'une réunion préalable concernant la préparation de la réunion avant-projet avec l'administration régionale.

⇨ La CLDR approuve l'avant-projet de l'extension de la maison de village de Fontenoille.

3. Suivi des conventions

Cercle Saint-Gengoulf

- Les travaux ont repris, même si la Commune est toujours en attente du SRI (2e accord sur plan).

Phase 3a- Parking

- Date de réception provisoire à prévoir : Il manque le raccord des luminaires et les panneaux touristiques. Ce sera une pré-réception avec état des lieux et vérification des éventuelles corrections/malfaçons.

Débat

- Il y a une demande de signalisation du parking quand on vient d'Orval.
- Plan qualité tourisme ; travail sur l'identification du parking qui est encore à réaliser.

Phase 3b

Phase 3b.1 - Halle

- Pose de la charpente est prévue en aout 2024.

Phase 3b.2 - Voiries

- En travaux.

PCDR actuel

a. Sainte-Cécile

- Stade projet : Lancement adjudication.



4. Divers

Fonctionnement nouveaux membres : ils seront invités jusqu'au prochain rapport annuel, où leur adhésion sera officiellement approuvée.

Alexandra Thiry - Bruno Echterbille,
Agent de développement,
Fondation Rurale de Wallonie.

ANNEXES

Annexe 1

Liste de présences (14)

Nom	Prénom
Bergen	Jacques
Besure	Patrick
Bouvy	Laurent
Daloze	Frédéric
Godfrin	Caroline (bourgmestre)
Henriet	Christian
Kaloo	Marie Annabelle
Lefèvre	Lionel
Michaelis	François
Planchard	Yves
Poncin	Marc
Tassin	Mélanie
Watelet	Serge
Willame	Elise

Excusés (5) :

Nom	Prénom
Blum	Jennifer
Goebels	Géraldine
Ratiu	Lucia
Simon	Yves
Théodore	Thibaut

Invités (3) :

Nom	Prénom
Goffinet	Karl
Habran	Jérome
Lambert	Adrien

Annexe 2 : Avant-projet Fontenoille (cf. page suivante).

Terrain de pétanque 1 (1100X300)

Terrain de pétanque 3 (1100X300)

Terrain de pétanque 4 (1100X300)

Terrains de pétanque
Dolomie

Bille de chemin de fer

Bordure béton + gîte en bois

Bordure béton + gîte en bois

Bordure béton

PELOUSE

pique-nique existant

Poubelles 4,0 m²

Chambre froide 4,5 m²

Evacuation motter en torture

Préparation Chaude alimentation gaz

Cuisine 23,0 m²

Préparation dessert

Envoi

Sterput

Bouton poussoir

Porte RF 30' + petite centrale + électro. aimant

-Compartimenter si > à 10 KW
-Prévoir Pictogramme pour identifier le tableau électrique

Lave-mains

Préparation froide

Rangement vaisselle double face

Plonge 9,0 m²

Poubelle

Porte RF 30' + petite centrale + électro. aimant

Lave vaisselle

Paillaisson intégré

CV existante EP

ACCES LIVRAISON

Pavés béton

Dalles gazon

Bar 10,5 m²

Réserve bar 7,5 m²

Bouton poussoir

Rangement matériel associations 5,5 m²

ACCES LIVRAISON

Pavés béton

Ventilo convecteur

(16 tables de 6)
96 personnes

Salle 151,0 m²

Rangement matériel salle 13,0 m²

4,5 m²

WC Dames

WC Hommes

SAS

WC P.M.R.

Espace enfants

Boiler

Chaudière

Piste incendie

Vestiaire

ENTREE
NIV.+000
HSP 250

Accès étage

20 ms

Piste incendie

Bouton poussoir

Ventilo convecteur

Afficheur C02 emplacement à déterminer par bureau technique spéciale

Ventilo convecteur

CV existante EP

CV existante EU

CV existante EP

CV existante EU

CV existante Tempérage mazout

CV existante EP

TERRASSE
Pavés béton

PELOUSE existante

Dolomie

Commune de Florenville
Florenville 3Div. Fontenoille

IMPACT

Rez-de-chaussée 1:100

MV de Fontenoille AP09 16-05-2024

Maison de village Fontenoille AP09.pln

02